L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 26 OCTOBRE

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

DEUXIEME PARTIE.

LES ENFANS VOLÉS.

PAR OCTAVE [illegible]

IX—Suite.

—Voyez-vous mes mignons, nous ne sommes pas mal ici, et à la rigueur nous pourrions encore y donner une représentation aujourd'hui, mais il est clair que ce brigand d'Aspergines nous cherche au nom [illegible] chemin. S'il nous pinçait, [illegible] drôle, le mieux est donc de filer tout [illegible]. Il [illegible] encore pour huit jours à la foire; d'ici là, nous avons le temps d'arriver à Paris. Avez-vous de bonnes jambes?

—Oh! oui, oui, partons, n'attendons pas moitié sieur!

—N'attendons pas l'Ogresse!.... Et surtout Torticolis, pour lequel cette mégère avait inventé des morceaux raffinés.

—Mène-moi à maman!.... dit la petite fille.

—Certainement, pour peu que tu me dises où la trouver.

—Je te conduirai, va! C'est dans une grande rue, au-dessus de la barrière; il y a beaucoup de voitures et de [illegible] qui passent.

Poucet conjectura que ce devait être dans la barrière, mais ce fut tout. L'enfant était depuis plus de trois ans aux mains du saltimbanque, elle en avait sept, et ne se rappelait que bien confusément ce qu'il lui importait le plus de savoir.

Le petit garçon en savait encore moins; il ne se souvenait que de deux femmes, une jeune et une vieille, qui l'embrassaient souvent en pleurant, puis d'un grand bruit qui l'avait réveillé au milieu de la nuit, d'un cri où on répétait son nom, que, sans cette circonstance, il eût certainement oublié comme le reste; Gaston!.... Gaston!....

Et puis plus rien.

Il s'était trouvé aux mains du saltimbanque, et l'Ogresse lui avait dit de l'appeler maman; mais sa jeune intelligence, l'instinct de son cœur s'y étaient constamment opposés, et suivant l'exemple de ses camarades, recrutés sans doute comme lui par le vol, il n'avait jamais pu l'appeler que: madame.

Il ne s'expliqua peut-être pas en termes aussi clairs, mais il se fit parfaitement comprendre, quoique ce fût la première fois qu'il se sentit assez libre pour se livrer à cette confidence, depuis sa captivité, dont il lui était impossible de calculer la durée.

—Les scélérats! faisait Désiré en écoutant ces explications et en s'efforçant d'y trouver le moyen de rapatrier les pauvres enfants. Si je pouvais les faire prendre!....On en raccourcit qui ont moins de crimes sur la conscience!.... mais bah! tirons-nous d'abord d'affaire. Il s'agit de retrouver Paris...... Oh! Paris!.... la barrière Montparnasse! la chaussée du Maine!.. Oh! la Californie et ses bons fricots!......Allons, les petiots, debout et en route!...... nous donnerons une séance dans le premier village que nous attraperons.

Aux questions qu'on lui faisait quand il demandait son chemin, il avait une réponse toute prête, il courait après son oncle, qui était saltimbanque, et qui lui avait donné rendez-vous au village suivant.

Il avait, sans trop savoir lui-même comment, calculé qu'en huit jours il pourrait franchir la centaine de lieues qui le séparait de la capitale; mais il avait compté sans bien des obstacles, sans la saison qui devenait très dure, et sans la faiblesse des jambes de ses protégés.

Dès qu'ils sortirent de l'abri où ils avaient passé la nuit, la fraîcheur de l'air occasionna à la petite fille une quinte terrible de toux.

Quant au petit garçon, il n'avait plus de fièvre, mais il était d'une paleur effrayante, et ses grands yeux bleus si doux et si expressifs avec leurs longs cils, étaient entourés d'un cercle bleuâtre qui descendait jusqu'aux joues.

—Allons, mes mignons, leur dit Poucet, il s'agit d'être braves!..... Nous n'avons guère qu'une lieue et demie d'ici le bourg de Grand-Couronne, où nous nous arrêterons; je vais vous rafraîchir le coco d'une bonne assiettée de bouillon, et saperlipopette, si ça ne vous donne pas du jarret, c'est que vous n'êtes pas des hommes.

Pour réponse ils se jetèrent à l'envi à son cou:

—Emmène-nous, bon Poucet, emmène-nous bien loin, bien loin de l'Ogresse! Va, nous marcherons, nous ferons tous les tours que tu voudras.

—Eh bien! en avant! commençons notre tour de France! Qui m'aime me suive.

X

SOUS LA NEIGE.

Le bouillon, que la cabaretière ne ménagea pas aux enfants fugitifs, leur rendit des forces; ils y étaient si peu habitués! Et sans geindre sans murmurer, ils se mirent à marcher sur la route, de chaque côté de leur protecteur, qui se sentait tout fier de son rôle.

Le froid était très sensible dans cette région voisine de la Seine. Les fossés étaient pris, le givre scintillait au soleil sur les branches, et chaque brin d'herbe des prés qui bordaient la route était chargé de cristaux.

Comme la petite toussait toujours, Poucet avait ajouté à son carreau improvisé le châle tartan de la sultane Validé. Elle n'était donc pas mal couverte; mais bientôt la marche eut raison des chaussures de danse qui servaient de souliers à elle et à son camarade. Poucet, par bonheur, avait de gros escarpins ferrés plus résistants.

Quand on arriva au bourg de Grand-Couronne, le bout des pieds des deux enfants passait à travers leur fragile chaussure.

Désiré pensa tout de suite à acheter des sabots, ce qu'il ne fit pas sans une brèche considérable à sa mince épargne.

Ensuite, il s'installa avec le tapis, qu'il fallut pour la circonstance enlever aux épaules de la petite, sur la place de la mairie, et commença à se livrer à de grandes évolutions et à de grands appels pour attirer les gros renflements chez eux.

C'est ici que plus que jamais il éprouva les inconvénients de n'avoir pas de musique. A peine quelques marmots crasseux, clientèle absolument dépourvue de gros sous, arrivaient-ils sur la place déserte.

Donner une séance pour le plaisir d'amuser ces mômes, ce n'était pas la peine.

On se donna du mal, et pourtant on ne ramassa qu'une douzaine de sous, quelques pommes et un chanteau de pain bis. On est économe au hameau, et les divertissements qu'on n'y sont ceux qui ne coûtent rien.

Ces misères en présagement, hélas! bien d'autres. L'état des petits ne s'améliorait pas, le temps était de plus en plus rigoureux, on voyageait en zigzag, cherchant surtout à arriver dans les petites localités les jours de marché. Quelquefois, faute de savoir, on faisait le double du chemin nécessaire.

Ce qui arrivait de plus heureux c'était d'obtenir d'un paysan de faire un bout de route dans sa charrette. On n'était pas toujours admis sans difficulté à coucher dans les granges et dans les étables.

Mais ces gamins de Paris, habitués à toutes les misères, sont fabriqués de fer et de caoutchouc. Désiré résistait à tout, et sa bonne humeur ne l'abandonnait pas plus que son esprit de ressources.

Sans l'humiliation qu'il éprouvait de n'avoir pas la moindre musique à sa disposition, il aurait été le plus fortuné et le plus triomphant des Bilboquet en herbe. Il ne se pardonnait pas d'être parti sans emporter, en compensation des gages qui lui étaient dus, le tambour de basque ou l'ophicléide qui avaient servi à martyriser tant de générations enfantines.

Ils furent une ou deux fois accostés par des bateleurs qui voulurent les embaucher; mais Poucet en avait assez de ce genre d'emploi, et la peur de retomber aux serres de quelques nouveaux vautours, autant que la résolution de sauver ses protégés de une toile rechute, l'empêcha de donner dans le piège.

Nous abrégeons les détails de cette pitoyable odyssée, tous plus lamentables les uns que les autres, car chaque journée amenait invariablement beaucoup de fatigue et de souffrances, mais elle ne donnait pas toujours son morceau de pain.

Les jours devenaient très courts, les chemins étaient généralement mauvais; les enfants, qui n'y avaient pas été habitués, souffraient cruellement de marcher avec des sabots. On faisait de moins en moins de chemin, et souvent encore on s'égarait en croyant se diriger vers un village où l'on se flattait d'amuser les gens et d'en obtenir le souper et le gîte pour la nuit.

La blessure de Torticolis ne se fermait que très lentement, ou d'un pit de la sollicitude avec laquelle Désiré renouvelait l'eau fraîche de sa compresse, seul spécifique qu'il eût à sa disposition. Quant à la petite, sa toux avait dégénéré en coqueluche: elle toussait quelquefois des demi-heures entières; on ne comprenait pas qu'elle y résistât, étant d'apparence si fragile.

A force de tours et de détours, ils se trouvèrent, un soir du mois de décembre, en pleine forêt de Rambouillet.

Le nom de cette ville et sa proximité de Paris leur avaient donné bon espoir. Poucet calculait qu'en trois jours, s'ils ne perdaient pas de temps, ils seraient enfin dans la capitale.

A bien y songer, avec le peu de notions des deux enfans sur leurs parents et la condition errante où nous avons connu le brave gamin, cette perspective n'avait rien d'absolument satisfaisant, la misère ici ou là, c'était ce qu'il y avait de plus probable.

Mais à cet âge on ne raisonne pas ainsi, et puis vous aurez beau faire, pour ces petits sortis de la grande ville, il n'y a qu'elle de possible; quand ils l'ont quittée, ils ne pensent qu'à y revenir, fussent-ils au bout du monde et ne leur présentât elle que la misère, dont elle est, hélas! si prodigue pour certains de ses enfans.

Arriver à Paris, c'était tout, et stimulés par son enthousiasme, ses faibles compagnons avaient redoublé de courage.

Ils marchaient, marchaient donc, écarquillant les yeux, interrogeant l'horizon; mais les grandes allées se succédaient, se croisaient, s'enchevêtraient; ils rencontraient des carrefours, des demi-lunes, quelques poteaux milliaires, et pas un clocher n'apparaissait dans la perspective.

Ces immenses voies, bordées de fossés et garnies d'arbres gigantesques, étendant parfois sur eux leur voûte noire et froide, s'épanouissaient et grandissaient à l'infini, toujours, toujours, toujours!

La nuit descendait rapidement, le ciel se couvrait de gros nuages gris, le vent avait des mugissements sinistres en glissant dans les massifs, et au loin, si loin que leurs yeux pussent voir rien que la brume opaque, pas une lueur, pas un filet de fumée s'élevant d'une hutte de charbonnier, et surtout pas une créature humaine autre qu'eux!

Poucet, les tenant par la main, essayait encore de les égayer et de les faire parler, afin de donner le change à leur fatigue et de dissiper ses propres humeurs noires.

Mais Vinaigrette ne pouvait plus dire un mot sans être prise d'un accès de toux, et Torticolis plongeait dans les massifs obscurs ses grands yeux inquiets.

Tout à coup, à une saillie de Désiré, il répondit:

—Dis donc, ami Poucet, est-ce qu'il y a des loups dans les bois?

Cette question fit frémir la petite Cécile, et Désiré lui-même ne se sentit pas bien rassuré.

—Bêta! poltron, répliqua-t-il pourtant, des loups, il n'y en a que dans les ménageries.

—Ah! c'est qu'on m'avait raconté des histoires où il y en a qui mangent les petits garçons et les petites filles....

—Pas possible! des bêtises!.... Tiens, voilà un gros [illegible] avec des grands bras; il y a quelque chose d'écrit dessus, pour le coup. Voyons un peu....Ah oui-dà! c'est trop haut, et il fait trop sombre!....Allons, j'ai idée que ça doit être par ici.

Et il s'enfonça dans une allée à gauche.

—Tiens, dit-il, qu'est-ce que je sens là?

—C'est de la neige, dit la petite.

Torticolis ne parla pas, il poussa malgré lui un gros soupir. L'idée des loups le poursuivait. Les bruits mystérieux du bois, la voix du vent, la vue de la neige, tout semblait conjuré contre ces infortunés petits êtres.

Tout d'un coup Vinaigrette s'arrêta prise d'un accès

—Oh mon Dieu! petite sœur, dit Torticolis, à qui Poucet avait dit d'appeler ainsi sa compagne, ne tousse pas, ça va faire venir les loups!

Elle s'arrêta enfin, à bout de souffle, et dit plaintivement:

—Oh! mon pauvre Poucet, que j'ai faim!

Ils n'avaient mangé depuis le matin qu'un morceau de pain sec, et il n'en restait pas une miette dans leurs poches.

—Ne pleure pas, dit Désiré, nous voilà bientôt arrivés, et nous mangerons. Allons, relève-toi et viens.

Elle se releva difficilement, car pour laisser passer un loup elle avait dû s'asseoir sur un tas de bois.

Poucet secoua la neige qui le couvrait lui et ses compagnons; peine inutile, car les flocons allaient en tombant de plus en plus pressés, de plus en plus épais.

Le chemin était devenu blanc, les arbres [illegible] étaient devenus des fantômes enveloppés de suaires.

Désiré suspendit soudain sa marche.

—Attention! dit-il, écoutez bien!

C'était une cloche de village.

—Nous sommes dans la bonne ligne! Allons, saperlipopette, les enfants, du courage!....

Du courage, ils en avaient, mais ils n'avaient plus de forces.

Il les traîna, il les porta, épuisé, haletant lui-même, dans la direction d'où il lui semblait qu'était venu le son, et enfin, hors d'haleine, il arriva en pleine nuit, non dans un village, mais au pied d'un mur, sur la lisière de la forêt.

Ce mur était celui d'un jardin, fermé d'une porte solide, et dans lequel s'élevait une petite habitation, dont une seule fenêtre dépassait un peu la hauteur de l'enceinte.

Du reste, pas une lueur, pas un bruit, rien qu'une légère fumée montant de la cheminée.

C'était assez pour indiquer que la maison était habitée.

—Ah! s'écria le brave gamin, si ce ne sont pas des païens, nous trouverons ici un peu d'aide.

Il entraîna ses camarades jusqu'à la porte et chercha la sonnette ou le marteau.

Mais aussitôt des aboiements furibonds signalèrent son approche.

Il n'en cogna pas moins contre la porte, le long de laquelle les petits s'étaient laissé tomber anéantis dans la neige épaisse qui s'affaissa sous eux.

Les aboiements redoublaient.

De son côté, il appelait et sa voix allait en s'épuisant.

Enfin la fenêtre s'ouvrit, et la voix d'une vieille femme cria:

—Qui va là?

—Par pitié, du secours, madame, implora Poucet.

—Passez votre chemin! dit la voix, dont la dureté s'expliquait par le danger d'ouvrir à des vagabonds à pareille heure et dans ce lieu isolé.

—Par pitié!.. répéta Poucet.

Pour toute réponse, la voix cria au chien:

—Pille! pille, Bastan!

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

Dimanche, 28 octobre 1866.
1re représentation.
MARIE-JEANNE
OU LA FEMME DU PEUPLE,
Drame et 5 actes, de Dennery et Mallian.
26 oct

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.
Très incessamment, 1re représentation de
REDEMPTION,
Drame en 6 tableaux par M. OCTAVE FEUILLET.

ACADEMIE de MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES,
Près le Commercial Place.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

La grande Compagnie de Variétés.

Le Programme est changé tous les soirs.—Opéra, vaudevilles, ballets, pièces éthiopiennes, danses, pantomimes, exercices gymnastiques.

Représentation tous les SAMEDIS, à MIDI.
2 oct

Théâtre St-Charles.

Propriétaires...BEN DE BAR & E. EDDY.

Lundi soir, 22 octobre,
ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE,
M. Eddy, Henrietta Irving et toute la troupe.
21 oct—1 sem

Théâtre St-Charles.

La Grande Troupe d'Opéra Italien de Mme Ghioni & Signor Susini.

MAX STRAKOSCH..........DIRECTEUR.

LA GRANDE TROUPE D'OPERA DE GHIONI ET SUSINI, augmentée de beaucoup et organisée tout récemment, donnera deux semaines de GRAND OPERA ITALIEN, au Théâtre St-Charles, à partir du 5 novembre 1866.

Outre les artistes favoris de l'hiver dernier, madame Ghioni, Mlle Canissa, Mme Patti Strakosch, les signors Errani, Marra et Susini, le Directeur a réussi à engager les artistes éminents dont les noms suivent:

Signor Ettore Irfre, primo tenore assoluto, du Grand Opéra Italien de St-Pétersbourg, Odessa, Milan, Madrid, Paris, et qui était, la saison dernière, le principal ténor et le plus applaudi de la troupe d'opéra de Max Maretzek.

Signor Achille Ardavani, primo baritone de l'Opéra Italien de Paris, et, dernièrement, de la troupe d'Opéra Italien de Max Maretzek.

Signor Dominico Coletti, le fameux basso; signor Giuseppi Sarti, basso buffo; signor G. Nicolao, chef d'orchestre.

Les chœurs sont beaucoup plus nombreux et forment avec l'orchestre et les principaux artistes, un personnel de soixante-quinze artistes de premier ordre qui joueront tous les nouveaux opéras. Les costumes et les décors sont neufs et de très grand prix.

Le répertoire comprend l'AFRICAINE, CRISPINO E LA COMARE, deux pièces qui ont obtenu le plus brillant succès; FAUST, LUCREZIA, BARBIERE DE SEVIGLIA, TROVATORE, ERNANI, FRA DIAVOLO, NORMA et un grand nombre d'autres opéras.

La liste de souscription pour les dix représentations, ou pour les cinq premières ou secondes représentations, sera ouvert LUNDI, 29 octobre, au contrôle du Théâtre, aux magasins de musique de Grunewald, et A. E. Blackmar & Co, aux magasins de bijoux de J. Jacob et Lazarus, rue St-Charles, No 25.

Premières et parquet, $1.50. Rien d'extra pour les places réservées.
25 oct—

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer..........Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, des tigres, des léopards, des singes, des oiseaux, &c., &c. seront exposés journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'incroyable BELLE LOUISE et ses animaux savants aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre
3 oct

OUVERTURE DE LA SAISON

SAMEDI 27 OCTOBRE 1866,
SALLE D'ORLEANS,
entre Royale et Bourbon.

Grand Bal Paré et Masqué.

MM. HYPPOLITE et NARDINI ont l'honneur de prévenir le public que, reconnaissants de l'appui et de la confiance qui leur ont été accordés jusqu'à ce jour, ils viennent de traiter pour l'ancien établissement connu sous le nom de CAFÉ D'ORLEANS. Rien n'a été épargné pour l'embellissement de cette entreprise. On y trouvera réuni tout le confortable nécessaire.—LIQUEURS de premier choix, VINS fins, &c., RESTAURANT, dépôt d'HUITRES, magasin de CIGARES, dépôt de FRUITS, aussi, une magnifique SALLE DE BILLARD.

Tous les SAMEDIS, grand bal paré et masqué. L'orchestre du théâtre des Variétés est engagé à cette occasion.

Un grand assortiment de costumes nouveaux, arrivant de Paris, seront loués à des prix modérés par M. SELMY.

Le prix d'entrée restera tel comme par le passé: $2 par cavalier. Les dames sont invitées à honorer de leur présence le bal ci-dessus mentionné.

Un régisseur a été engagé spécialement pour maintenir le bon ordre et veiller à ce que le public soit satisfait.

Certains d'avance du patronage qui nous sera accordé, nous invitons le public en général à venir visiter notre établissement.

Pour MM. HYPPOLITE et NARDINI,
25 oct 41 LESAGE, Assistant-Directeur.

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des S.·. W.·. M.·., (Sept sages.)

SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe, L. Palms, L. Power, J. Bernstein, G. Stith, F. de Lagarrigue, M. B. Dubuisson, M. Lister, A. Sambola, D. Bertrand, M. A. Calongne, A. Desmaret, A. Gautier, F. Smith, E. Abadie.

Commissaires:

M. Pons, A. Ojeda, P. Dominguez, J. P. Oris, F. Nev, F. [illegible], P. Relimpio, Léon Lambert, A. Tiaro.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power, greffier de la 5me Cour de District, [illegible].

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 261, jusqu'au 6 novembre 1866.

PRIX DU BILLET—$3.00. A vendre par un des Directeurs à la "Maison Blanche," aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Camp.
24 oct 1.1jrs

Premier Grand Bal Paré,

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, à l'effet d'ajouter à la somme destinée à la construction d'une tombe.

LE BAL aura lieu le samedi, 3 novembre 1866, au Mechanics' Institute, rue Dryades, près la rue du Canal.

—DIRECTEURS—

G. H. Braughn, A. Sambola, C. Keller, H. R. Schmidt, D. K. Hébert, J. Helps, L. A. Richards, Jno. A. Hess, J. A. De Rocha, P. Torre, Jr., Chas. Schmidt, Sep. Tora, P. White, A. Perpere, J. B. Mayeux, E. C. Abadie, C. E. Richards, Conrad Strauss, P. Gehlbach, Jr., J. Bird, Ernest Marchand, A. Martin, N. F. Anseman, J. M. Lamarre, J. Dubuisson, J. Fitch, Jos. Herzog, Ernest De Blanc, P. Forget, A. J. Guzman.

* Commissaires.

Les Directeurs se réuniront, tous les mardis et vendredis à 7 heures, au bureau de M. G. H. Braugh, No 36 du Commercial Place.

Il ne sera pas émis de billets d'invitation pour dames, après vendredi soir, 2 novembre.

Les demandes de location de la buvette et du restaurant doivent être adressées, par écrit, à M. P. White, au No 288 de la rue Vieille-Levée, ou à M. H. R. Schmidt, au No 45 de la rue St-Pierre.

Prix du billet, $2.50.—On peut en avoir en s'adressant à l'un des Directeurs.
11 oct—jusq 3 nov

Ancien ordre Unis des Druides

UN grand bal paré sera donné par le GROVE DES DRUIDES FRANÇAIS, PERSEVERANCE No 7, au bénéfice du Grand Grove de l'Etat de la Louisiane, dans la magnifique salle de Mechanic's Institute, le 27 octobre.

Directeurs:

A. DEMAREST, A. LATRIBSON, LA LODE, G. BATRETTE, J. VILLEMAIN, L. ST-HILAIRE, C. BENOIT, A. CONSTANTIN, M. BRISOLARA, S. MOLLO, P. BRISOLARA, P. AGUSSOL, B. DOUR, C. ANTIORINI.

F. RANDON.

Les directeurs se réuniront tous les mardi et jeudi au magasin de M. F. Randon, rue Bourbon, No 55. Aucune invitation pour dames ne sera délivrée avant d'être soumise à l'examen des directeurs.—Aucune invitation ne sera donnée après le 25 courant.

On pourra se procurer des cartes dans les endroits suivants:

F. RANDON, 55, rue Bourbon;
B. DOUR, 44, rue Conti;
A. DUDOUSSAT, coin Royale et St-Louis;
Mme. BRISOLARA, coin St-Pierre et Remparts;
L. MOLLO, coin Ste-Anne et Remparts.

Le restaurant et la buvette seront vendus à l'enchère, dimanche, 21 du courant, à midi, dans le magasin de F. Randon, rue Bourbon, No 55, entre Bienville et Conti.
7 oct—

SUCRE.

MESSIEURS les habitants qui désireraient faire leur sucre avec le gaz acide sulfureux peuvent voir au magasin [illegible], tous les jours, de huit à trois heures, les appareils [illegible] à la manufacture d'Eau de Seltz, rue des Remparts, No 203, entre Dumaine et St-Philippe.
28 sept—Mer—jeu 31 oct Js. COMMINY.

Moulin à Coton de J. H. H. Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 381.

DES sacs pour nettoyer du coton en graines sont fournis gratis aux planteurs et aux négociants commettants. L'établissement donne les prix les plus élevés. Boîtes pour les ordres: rue Gravier No 166 et boîte No 1616 du Bureau de Poste.
oct—1a

POUR MOBILE DIRECTEMENT.

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Départ, VENDREDI, 26 Octobre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

MARY,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine A. L. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage s'adresser à
I. C. HARRIS,
26 oct—1f Au coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI 27 octobre, à huit heures du soir.
Passage à la cabine pour Galveston: $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

I. C. HARRIS,

commandant J. B. Lockwood, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS, agent,
24oct Au coin des rues Camp et Commune.

Pour Brazos Santiago.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Partira DIMANCHE, 28 octobre, à 8 heures du matin, POUR BRAZOS SANTIAGO.

Le steamer en fer à basse pression et à roues latérales,

ST. MARY,

Tripp commandant, Partira comme il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis, de la tête de la rue St-Joseph.

Pour le fret ou le passage, s'adresser à
I. C. HARRIS, agent,
21 oct au coin des rues Camp et Commune.

BATEAU DU LAC.

Bateau à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisonville tous les jours, excepté le DIMANCHE.

Pour Covington, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Le beau et rapide bateau favori à basse pression et à roues latérales ELLA MAY, partira comme suit:

TOUS LES JOURS (excepté le dimanche) à l'arrivée des chars Pontchartrain de midi.

Le SAMEDI le départ aura lieu à l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Le fret pour Covington doit être envoyé au dépôt du chemin de fer, à dix heures et demie du matin, au plus tard; celui destiné à Mandeville et à Madisonville, également à 10½ heures du matin, au plus tard.

LOUIS FRIGERIO Jr.
24 oct—1m No 28, rue de Chartres

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

EUROPE	Lemarié	Samedi 20 oct.
ST LAURENT	Surmont	Samedi 3 nov.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à
GEO. MACKENSIE,
agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune.
9 févr

POUR LES STATIONS DE BAINS

DE LA BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI, OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA, LE SAMEDI.

Programme d'automne.

Le beau et très rapide marcheur, steamer

CAMELIA

capitaine George L. Blakeslee, continuera ses voyages, partant de la Nouvelle-Orléans comme suit:

Le MARDI, à neuf heures, à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain.

Le JEUDI, à 5 h., do do do
Le SAMEDI, à 4 h., do do do

Pour revenir, il partira:

Le DIMANCHE soir, Le MERCREDI matin.
Le VENDREDI matin.

Le Samedi, le CAMELIA ira jusqu'à Pascagoula et n'en reviendra le Dimanche.

Les voyages se feront toujours comme il est spécifié plus haut, à moins que le mauvais temps ou la basse marée n'y mettent obstacle.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
14sont 10 rue Carondelet.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500 "	Berry, "
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner, "
MERRIMACK	2200 "	Vansise, "
HAVANA	2000 "	Furber, "
MONTEREY	1400 "	Whitman "
MARIPOSA	1400 "	Quick, "
MATANZAS	1400 "	
MISSOURI	1400 "	

Le vapeur

MISSISSIPPI,

SUMNER, commandant,

Partira SAMEDI, 27 octobre 1866, à 8 heures A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans,
C. K. GARRISON, président,
15 aout No 5, Bowling Green, New-York.

Ancienne ligne des Négociants.

Goëlettes paquebots réguliers de Mobile

Une ou deux goëlettes de la ligne partiront, tous les jours, de la tête du Nouveau Bassin et transporteront du fret à meilleur marché qu'aucun des steamers ou batiments à voiles qui font le service. Toutes les goëlettes de cette ligne sont avantageusement connues dans les bureaux d'Assurance.

La goëlette Mississippi, de première classe, reçoit en ce moment du fret et partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les expéditeurs voudront bien s'adresser à moi pour des ordres, avant d'envoyer le fret.

W. WAKEFIELD, agent,
2 oct—1m Rue du Camp, No 50

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. Burke, capitaine, Geo. Dove et A. H. Coudroy, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.

Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans. Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 2 heures de l'après-midi.

Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville. Pour plus ample information s'adresser à
A. MEYNIER, Jr., Agent,
25 oct— 21, rue St-Louis.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Depart tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Jos. Delferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le fret de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. R. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.
17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Depart, tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 16 octobre, pour Vicksburg. Natchez et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, on n'en a encore surpassé aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
16 oct—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Pareuton, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à A. MEYNIER Jr., agent, Rue St-Louis No 21.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport.
17oct—3m Virginius C. Dentzel, agent d'annonces

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires du Bayou Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 29. J. S. PAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 36.
4 oct

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.—Départ, tous les mardis à 5 heures, et les samedis à 10 heures.—Le beau bateau NEW ERA, capitaine Joseph F. Aucoin, commis E. O. Melançon, fera les voyages réguliers entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans.
[illegible]

Pour les Forts, Quartier des Buras, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Quesnel, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et mercredis à 10 heures A. M., et revenant les mardis et jeudis, avant la nuit.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN E. HYDE & CO, No. 113, rue de la Commune.
1er oct—1m

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,
145..........rue Commune..........145
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets de toute espèce, ainsi que sur les scrips, les obligations du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises déposées à la vente.

M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à [illegible].

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe a grandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger commodément avec leurs familles.
14 novembre—[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,

72.....RUE DE CHARTRES.....72

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c., servis à domicile [illegible].

Changement de Local.

Le Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 19 de la rue Baronne, de l'autre côté, au dessous du magasin de chaussures de J. Beaudin et à côté de l'église des Jésuites.

Quelques paroles sensées.

COMBIEN est limité le nombre de personnes qui ne sont point sujettes à quelques affections, des poumons ou de la respiration et qui, en en négligeant les premiers symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce que celui-ci prenne racine, leur cause des tortures inexprimables et [illegible] rhum!" "Un léger mal de gorge!"; voilà ce que disent beaucoup de ceux qui en sont atteint. Oui, "seulement un rhum"; ce qu'on dit beaucoup de ceux que la mort avait marqués et qui devaient être sa proie.

Avertis—soyons sûr nos gardes! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume, au catarrhe, à l'influenza; celles qui souffrent de l'asthme, des bronches, de la consomption doivent écouter les conseils. Le remède est sous leurs mains; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales: une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée du résultat de la négligence n'épouvante-t-elle pas les plus courageux? Alors, pourquoi ce retard? Quelle excuse pouvez-vous donner après que vous avez été prévenus à temps? Lorsqu'on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter? Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans plus d'un million de cas; la Faculté le recommande comme le remède le plus prompt et le plus efficace que la science ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés, que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils l'ont valent pris à temps, en ont dit bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands ont reçu l'ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par
T. W. MARSDEN,
487, Broadway, New York.

Prix: $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros:
WHEELOCK FINLAY, à Baltimore,
BARNES, WARD & Co,
E. J. HART & Co.,
J. S. MAUNSELL & Co.
9 oct—1m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.
1er nov

Toiles françaises et Mouchoirs de batiste.

EN consignation chez F. JAUFROID, 48, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

Un grand choix de mouchoirs batiste, 5/8, unis et à ourlets, 5/8 et 3/4 Aussi: un assortiment de TOILES FRANÇAISES pour chemises; le tout provenant de la fabrique de BERTRAND MILCENT, de Cambrai.

A vendre en gros seulement et aux plus basses limites.
5oct—1m F. JAUFROID.

CAFÉ TORRÉFIÉ ET MOULU PAR LE PROCÉDÉ DE V. E. SARRAZIN

LES familles, capitaines de BATEAUX, HOTELS, RESTAURANTS, &c. &c. sont respectueusement invités à s'assurer de la bonté des diverses qualités de

CAFE MOULU

que je tiendrai constamment à la disposition du public. Par suite de l'agrandissement et la perfection que je viens d'apporter à mon appareil à torréfier, je suis en mesure de remplir tous les ordres qui me seront confiés.

V. E. SARRAZIN.
6 oct—1m No 96 Chartres encoignure Conti

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.
Vitrerie et Collage de papier.

25..........rue Jefferson..........25

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis.
3 oct—3m

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux soins de D. D., lock box 112 Post-office.
14 oct—3m

MAITRESSE DE PIANO.

UNE demoiselle qui sait bien le français et l'anglais demande une place de maîtresse de piano dans une institution de demoiselles; elle consentirait une partie de son temps ou tout son temps, ou donnerait des leçons dans les familles. Les meilleures recommandations de la ville seront données et exigées. S'adresser à Mlle E. H., au Lock Box No 267 du bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
12oct—1m

Maison à vendre.

POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre à Alexandrie, une belle maison en briques, à deux étages, contenant un beau magasin au rez-de-chaussée. Egalement, sur le même terrain, deux maisons en bois dont l'une est occupée par une boulangerie.

Pour plus amples informations, s'adresser chez
CONVERCE POINCY,
3oct—1m 31, rue Tchoupitoulas.

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIETES, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à

J. SAUVAGE, courtier,
Passage de la Bourse, No 111,
27 sept—1m entre St-Louis et Conti.

TURNER & COHEN.

Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.

37..........RUE DU CAMP..........37

Convaincus que le patronage de nos amis et du public sera aussi bienveillant que par le passé, nous nous sommes assurés les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.

Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le bord d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies.

Le public est invité à venir examiner nos spécimens —les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus.
21oct—1m.

A Vendre,

LE RESTAURANT "RICHELIEU" ET LA CONFISERIE,

Situé rue du Canal, No 174.

CE bel établissement si avantageusement connu est offert en vente, avec un bail de 3 ans à courir, à des termes modérés. On peut traiter pour le Restaurant seul, sans la Confiserie et les appareils.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au propriétaire, ou à
J. J. HERR,
26 sept—[illegible] Coin Gravier et Nlle Levée.

A LOUER,

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grandes et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long; et de trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le tout convient très bien pour un club ou une résidence, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à
M. PESANT,
23 oct—4 Rue Carondelet, No 4.

ENTREPOT De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Luxor, arrivé de Liverpool. TAPIS VELOURS, VERITABLES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINEES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs.

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castilliennes, damas tout laine, et les meilleures garnitures ainsi que les articles. Stores et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises seront vendues à des prix raisonnables, au comptant.

E. ELKIN,
Rue Carondelet, No 3, près Canal.
11 oct—1m

A VENDRE

en magasin, en Douane et attendu par le navire "AmericanEagle", de Bordeaux:

250 barriques Vin rouge pour familles,
45 tierçons Vin blanc,
1000 caisses Vin rouge, Ambes, Blaye et Montferrand,
50 do Vin blanc de Graves,
75 paniers Champagne, grandes et demi-bouteilles, [1ère qualité,
50 do Guignolet d'Anger,
25 caisses Sardines,
50 do Absinthe E. P.,
25 do Kirsch,
150 do Fruits à l'eau-de-vie,
35 balles Bouchons, pointus et réguliers,
25 barils Vinaigre de vin blanc,
60 ¼ et ⅛ Cognac Marrel, Pinet Castillon, Vivandière, Pellevoisin et Seignette,
400 paniers Huile Plagniol,
150 caisses Muscat de Frontignan,
300 do Vermouth Noilly, Prat & Co,
100 do Eau de fleurs d'oranger,
125 barils Madère, Sherry et Porto,
100 paniers Bouteilles,
20 caisses Absinthe Noilly, Prat & Co.

B. TIBLIER & Co,
No 14, rue Conti.
20 sept—1m

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.
Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nolligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à prendre soin de toute espèce de buggies et de voitures. Mon établissement [illegible] réaliser [illegible] des plus grandes et des plus commodes de la ville. Je viens de recevoir une grande quantité de chevaux de trait et de buggies neufs, j'invite respectueusement mes amis et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand coin pour exercer des animaux; on les soigne gratis en cas de maladie, tant qu'ils sont sous ma surveillance.

JOSEPH ELLIOTT,
Propriétaire.

Bureau à Louer.

Le soussigné offre en location un BUREAU au coin des rues Royale et Douane, au premier.

A. BOUDOUSQUIE, notaire public,
Coin Royale et Douane, au premier.

VIRGINIA

FINE CUT

SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY
J. P. SARRAZIN,
97, Corner Chartres & Conti,
AND
49 CONDE STREETS,
NEW ORLEANS.

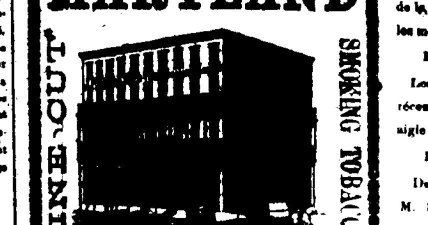

MARYLAND

FINE CUT

SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY
J. P. SARRAZIN,
97, Corner Chartres & Conti,
AND
49 CONDE STREETS,
NEW ORLEANS.

AUX FUMEURS

[illegible] amateurs DE TABAC A FUMER.

La marque de SARRAZIN pour le tabac coupé fin du Maryland a été contrefaite, et ce dernier prévient le public et ses clients d'être sur leurs gardes, afin qu'on ne leur impose point un article inférieur comme provenant de sa fabrique.

Les paquets authentiques de son tabac portent sur l'enveloppe, quelques une la vignette d'un bateau à vapeur avec les mots:

VIRGINIA FINE CUT;

d'autres, la vignette du Magasin et de la Fabrique de SARRAZIN avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Les paquets contrefaits, découverts récemment, portent la vignette d'un aigle avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Des mesures ont été prises par M. SARRAZIN pour prévenir toute nouvelle contrefaçon, et le public en sera averti quand elles seront mises à exécution. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du patronage qu'ils lui accordent, et il continuera de faire tous ses efforts pour justifier leur bienveillant appui.
4 oct—1m

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de maladie ou des pressentiments de malheurs, une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold n'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient, comme des excès des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold
—ET—
L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Guérit de systèmes, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans incovénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quelque ancienne qu'elle soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est le meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'attaque des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui déciment l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille
DE HELMBOLD.

nettoie et renouvelle le sang, rendu la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre, et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets; mais l'essai à un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal de chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le Journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU
à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—
Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de
HELMBOLD,
594, Broadway, New York

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.
F. GAUDOZ, pharmacien,
encoignure Orléans et Bourbon

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers tels que: Orangers de toutes grandeurs, mespliers, pruniers, pêchers, figuiers, etc., et arbres d'agrément. Magnolias, pittosporum, jasmins, [illegible], rosiers et d'autres variétés de fleurs, à des prix très modérés.

S'adresser à Greenville, paroisse Jefferson, entre la rue Low Line et Pine, deux îlets après le couvent du Dominicain, autrefois l'école de Mme Mace.
FRANÇOIS COURCOULEAU,
14 oct—1m successeur de Jean Larrony.

Toiture de toile et de feutre, patentée,

A L'ÉPREUVE DU FEU
ET DE L'EAU

Ne donnant aucun goût à l'eau; à bon marché, durable pouvant être facilement posée sur des toits plats et n'exigeant que de faibles supports.

ZINCS ET COULEURS FINES,

Des marques les plus avantageusement connues; Huile de Lin, Vernis, Térébenthine, Peintures et articles de Décorateurs—

A vendre en gros et en détail, par
FRANCIS HUMPHREYS,
Agent des fabricants, rue Royale, No 61.
11 oct— 1 m

CHARLES E. FORTIER,

ENCANTEUR,

A transporté son Bureau au
No. 27, PASSAGE DE LA BOURSE,
Près de l'angle de la rue de la Douane.
1er oct

BUREAU DES ASSESSEURS.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les Tableaux d'Assessments pour l'Etat sont exposés au Bureau des Assesseurs d'Etat, au No 20, Passage de la Bourse, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant le mois d'octobre, sujet aux réclamations des intéressés.

M. M. FEENY,
Président du Bureau des Assesseurs d'Etat.
1er oct—1m

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée, depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
21 sept— 3 m NEWTON RICHARDS

SAVON. SAVON.

A vendre à prix de fabrique par S. HESSE, No. 3, rue Tchoupitoulas, agent de A. BILLAUD. PALM SOAP, 20 barres 45 livres à la caisse, do de PRESSE, 60 barres de 1 livre. MANASSAS SOAP, 20 barres, 50 livres. 6oct, 1m

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France est rentré dans sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la Peau, ainsi que les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczéma, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, [chez les deux sexes] soulagées avec le plus grand succès. Consultations de 8 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et des écoulement.
F. GAUDOZ
10 oct—[illegible] coin Conti et Bourgogne

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles de fer blanc, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 146, de trente [illegible] pour cinquante actions au nom de Gorton Granger, en date du 12 juillet 1864, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.
[illegible] D. B. FORBES, caissier.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu John Thomas, décédé—Vente en faveur de R. C. Turner contre J. D. de Castro, individuellement et comme administrateur de la succession de John Thomas.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,744—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, dix sept de novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessus décrite.

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 1 ent [illegible] de l'îlet borné par les rues Casa Calvo, des Grands Hommes, Mandeville et d'Espagne. Le dit terrain mesure (mesure française) cinquante pieds de face à la rue d'Espagne sur cent quarante pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de deux étages à bois, couverte en bardeaux portant le No 71 à la rue d'Espagne, une maison basse et deux cabinets couverts en bardeaux, bâtie derrière, porte cochère, portant le No 76 sur la rue d'Espagne etc.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Marcellin Janvier, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 19 octobre 1854.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 oct—26—3 10 17 nov

GRIEFF, BYRNE & Co. vs BOSTOCK, PETTIS & TUTTLE.

COUR DE LA TROISIEME Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans. No 2 [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de la Troisième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le SAMEDI dix sept de Novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

La goëlette FANNY, ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17oct—26, 3, 10, 17 nov

Succession de R. V. MONTAGUE, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 27,125. En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de septembre 1866, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le SAMEDI, 17 de Novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de la ville, je procèderai à la vente publique et adjudication de la dite succession à savoir:

[illegible]

Paraphé Ne Varietur, Richmond, Le 5 de janvier 1866, L. M. Boyce Recorder.

— Conditions —

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit. Pe quéreur fournissant son billet [illegible] avec caution bonne et solvable à la satisfaction du shérif [illegible] ...
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 oct—26 9.23—9 nov

Succession de Thomas Hughes, fi. fas. en faveur de Henry Williams, Jr., et de J. Q. Bradford, contre les enfants mineurs de Thomas Hughes.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 10,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt six de novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessus décrite.

Un terrain situé au bourg Duverge sur la rive orientale du fleuve Mississippi, ... de cette ville, désigné par le No [illegible] ...

Il semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois couverte en bardeaux, ayant six chambres et une vieille cuisine.

Cette propriété appartient à ladite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de dame Jean-Baptiste Geyer, suivant acte au rapport du dit notaire Caire, en date du 26 d'août 1851.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
25 oct—Nov 2, 10, 17, 26

John Darsy, Samuel M. Todd, subrogé, vs le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur "Fanny Pearson."

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 15,789—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI cinq de novembre 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ... à la vente publique et adjudication de —

Le bateau à vapeur FANNY PEARSON ensemble avec sa machine, ses agrès, apparaux &c., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le Nouveau Bassin, au pied de la rue Cedar.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans
5 oct—5,13,22,30 et 5nov

VENTES DE CONSTABLE.

COMPAGNIE DE STEAMERS "ATLANTIC AND MISSISSIPPI" contre MEHAN & BEIFFERS—Cour du Deuxième Juge de paix—Conformément à un ordre que m'a adressé l'Hon Geo. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, samedi, 27 octobre 1866, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—11 barils pommes, 9 barils pommes de terre—[illegible]
JOHN C. KUZAC
a 26 oct—27 Constable

VENTE DE CONSTABLE.

ARROYO contre HONORINE BLANQUE.

COUR DU QUATRIEME JUGE DE PAIX—Paroisse d'Orléans. No 21,381—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable Augustin Viat, Quatrième Juge de Paix, dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, VENDREDI, 26 octobre 1866, à midi, en face de mon bureau, rue des Français, No 7, entre les rues Esplanade et Victoire—Un lot de meubles saisis dans le susdit procès.

Conditions—Comptant,
F. AD. FORTIER,
25 oct—et 26 Constable.

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE.
FABRICANT DE LIQUEURS
8 ......RUE ST-LOUIS......8
Nlle-Orléans.

ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.
[illegible]

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
[illegible] No 27, rue Vieille-Levée.

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde et de la Chine.
21nov

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, côté de Lopez.
26 sept—[illegible] et PP le L

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
136......RUE DU CANAL......136
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nlle-Orléans, s'est transporté au No. 157 de la rue du Camp, directement en face de l'église St. Patrick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires.
15 oct—1m

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à son aide—spécialement pour le cas de maladies nerveuses, l'épilepsie exceptée. Mme ALLUARD, guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe, les poitrines.

Consultations, rue Tremé, 249, entre Ursulines et Bayou.
18 avril—[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de EUGENE PAOLINI ou PACOLINI No 27,216.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
26 oct—[illegible] nov Greffier.

Succession de JAMES AIKEN.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John Nixon, Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Aiken, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
18 oct—18,25,26 Greffier

Succession de EUGENE M. WISWELL No 27,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que James H. Wright a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Eugene M. Wiswell, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
18 oct—18,25,26 Greffier

Succession de HERMANN E. LEHMANN

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que F. H. Lehmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu H. E. Lehmann, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
16 oct—18,25,26 Greffier

Succession de JEAN LADEBAT—No 25,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
18 oct—18,25,26 Greffier

Succession de Mme ELIZABETH TOLL—No 26,[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains réparties conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
18 oct—18,25,26 Greffier

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds disponibles à prêter sur hypothèque.

Changement de Local.

SCHMIDT & ZIEGLER

Ont transporté leur magasin aux Nos 49, 51, 53 et 55 de la rue Nouvelle-Levée.
11 oct—3 sem

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160..........RUE STE-ANNE..........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS neufs et de seconde main, quatre poches et à carambolage. Les billards sont de goût moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, les unis en marbre ou en ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste.

E. RICHARD,
Bureau de Poste de la Nlle Orléans.
26 avril—[illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No [illegible]

VENDREDI 26 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
700 lots de marchandises assorties, savoir: draps noirs fins, casimirs unis et de fantaisie, doeskins, tweeds, [illegible], flanelles, ... Royes, damas bleu et [illegible] coton blanc et coton écru, cotons [illegible] à draps, ... dimmes françaises et américaines, bonnet de [illegible] et 26 pouces, toiles d'Irlande, ... mouchoirs, stripes, parapluies, corsets, bonneterie, souliers, [illegible], chemises, chemises de peau, caleçons, &c. &c.

—Egalement—
15 lots de marchandises sèches assorties, avariées.
Conditions à la vente. 25 oct

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE,

Par Catalogue, d'Excellents Habillements.

PAR VINCENT & CO.,
Wm. P. VINCENT, encanteur.

VENDREDI, 26 du courant, à 10 heures, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, ... lots d'habillements des derniers goûts et faits en ville, ... Superbes redingotes de drap noir, Superbes pantalons de casimir noir, Pardessus [illegible], Habillements de casimir d'Ecosse, Costumes de fantaisie, ... Paletots de casimir mixte, ... Pantalons tweed [illegible], Pantalons drap de [illegible].

Gilets de [illegible] ... Comprenant un assortiment complet, ... dans le courant de la saison actuelle, expressément pour le détail de la ville et sera vendu sans réserve.
Conditions à la vente. 25 oct

PAR O. VALETON.

MEUBLES, MEUBLES,

Contenu de huit chambres meublées, Draps, Couvertures, Matelas, &c.

PAR O. VALETON, encanteur,
Bureau, 43 Tchoupitoulas, coin Natchez.

VENDREDI, 26 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 155 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre,

Le contenu de HUIT CHAMBRES MEUBLÉES, draps, couvertures, laine, matelas, moustiquaires, vaisselle, ustensiles de cuisine, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 25 oct

H. M. VAN SOLINGEN & CO.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph Kaiser contre ses Créanciers.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,590.

Meubles, Rouleau en [illegible] et Cloche de bateau à vapeur.

Par H. M. VAN SOLINGEN & CO.,
H. M. VAN SOLINGEN, encanteur
Bureau, rue Carondelet No 29

EN vertu de et conformément à un ordre de vente rendu le 6 septembre 1866, ... Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la susdite affaire, il sera vendu à la criée publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, MARDI, ... 1866 à 10 heures du matin, ... pour le compte des créanciers du dit insolvable, savoir: [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

PAR J. P. BOISSEAU.

Succession d'Anson Peck, No 27,261 du dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur
Bureau rue Gravier No 8

IL sera vendu mercredi 31 octobre 1866, à 11 heures du matin, au No 196 de la rue du Canal entre les rues Rampart et Dryades ... de Joe Worthington ... [illegible]

Conditions comptant en billets du Trésor.

PETITE FERME A VENDRE. — [illegible]

PAR E. M. JACOBS.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur
Bureau, Passage de la Bourse No 10

VENDREDI 26 ... [illegible]

Vente de Propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu à l'enchère publique JEUDI ... [illegible]

E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

Vente par le Gouvernement.

Vente par le gouvernement, d'Habillements Equipages de camp et de garnison.

Dépôt d'habillements et d'équipage de l'armée DEPARTEMENT DU GOLFE.
Nlle Orléans, 25 octobre 1866.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & CO.
WILLIAM SYER, encanteur,
Bureau No 29 rue Carondelet

CONFORMEMENT ... [illegible]

Tentes	Haches et Manches,
Gamelles	Hachettes et Manches
Chaudières de camp	Pelles,
Havre-sacs	Sacs,
Moustiquaires,	Couvertures de laine,
Paletots	Ponchos,
Blouses	Sacs,
Bottines,	Pantalons
Gilets,	Chemises,

&c. &c.

[illegible]

JOHN F. RODGERS
Capitaine et A. A. M. ...

Vente par le Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mardi, 30 octobre 1866, ... [illegible]

E. J. STRANG
Brevet Lt. Col. et A. Q. M.

PAR MONTGOMERY & BRO.

PAR E. ROGER & CO.

Linge, fait, chemises, chapeaux et sacs de voyage.

Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI, 27 octobre, il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 6 rue ... Vieille-Levée—

150 lots linge fait de saison, comprenant un assortiment général.

— Aussi —

100 douzaines chemises

— Aussi —

100 [illegible] chapeaux (genres nouveaux)

— Et —

Une facture sacs de voyage.
Conditions à la vente. 26 oct

PAR MONTGOMERY & BRO.

Meubles.......Meubles.......Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 27 octobre, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp.

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou, et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, sofas, chaises à bascule, tables de centre à dessus en marbre, ..., tables à allonge, tapis velours et Bruxelles, glaces, ... de cuisine, etc — le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège et bois et jonc.

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 27 octobre, à 10 heures du matin, aux écuries de P. Lloyd, rue Gravier—

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir
Belles vaches laitières

— Aussi —

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, &c.
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 oct

Succession de Thomas Higgins No 27,316.

PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Mulets Mulets

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Buggies! Buggies!

PAR MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY.

Succession d'Angel Nigues—No 16,769.

PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Petite maison confortable et terrain, rue Marigny, entre Grands Hommes et Casa Calvo.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 12, rue Royale.

SAMEDI, 27 ... [illegible]

Terrain de prix pour bâtir, à l'angle de l'Avenue St Bernard et de la rue Robertson, ... Terrain à côté, faisant face à la rue Robertson.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 12, rue Royale.

[illegible]

Meubles! Meubles! Meubles!

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 12 rue Royale, No 12.

VENDREDI, 26 octobre 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique au No 42 de la rue Royale—

Un assortiment général de meubles, comprenant chaises, tables, armoires, ... buffets ... en bronze, porcelaines et verrerie, linge, &c.

—EGALEMENT—

Un piano Pleyel ... une machine à coudre de Singer, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 oct

Magasin de prix, en briques et à trois étages, No 38 de la rue de la Levée, entre les rues Esplanade et Champs Elysées, dans le voisinage immédiat du marché Port, du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, des chars de la ville, &c. &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau 12, rue Royale.

SAMEDI 27 octobre 1866, ... [illegible]

Maison de prix, en briques et à étage, dans la rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Royale, en face du Théâtre d'Orléans.

PAR G. DE FERIET encanteur
Bureau No 12 rue Royale

SAMEDI 27 octobre 1866, ... [illegible]

A vendre ou à louer.

[illegible]

JOHN B. LEFEBVRE
2 oct—1m au coin des rues Orléans et Dauphine.

PAR A. FEIBER.

MARCHANDISES SÈCHES.

Habillements, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, Coutellerie, &c. &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER
H. MARKS, encanteur

AUJOURD'HUI vendredi, 26 octobre, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 69 de la rue de Chartres. Un grand assortiment de marchandises sèches, comprenant: indiennes, flanelles, ... mouchoirs, ... [illegible] couvertures, casimirs, tweeds, jeans, ... bonneterie &c.

—Egalement—

Un grand choix d'habillements et de lingerie comprenant pardessus, redingotes, ... habits de tous les jours en casimir et [illegible] ... chemises de peau et caleçons en mérinos, cravates, bretelles, &c.

—Egalement, venant d'être reçues—

75 caisses souliers, bottes et brodequins,
165 do chapeaux, casimir et Victoria.
Conditions à la vente. 25 oct

PAR BERNARD TURPIN.

Eaux-de-vie, Vins, Liqueurs, Absinthe, Vermouth, Huile d'olive, Sardines, &c, &c.

Par BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 97 rue Vieille-Levée.

VENDREDI, le 26 octobre 1866, à 10 heures et demie du matin il sera vendu à l'encan, au magasin No. 97 rue de la Vieille-Levée, les articles suivants:—

60 futailles eaux-de-vie françaises, diverses marques,
... [illegible]
300 quart pipes madère,
do do sherry
do do porto
50 caisses vermouth, Prunière & Co,
250 do Jourdan Brivet,
250 do muscat,
60 do Noilly Prat & Co
200 paniers huile d'olive Plagniol, bouteilles et demi-bouteilles,
100 caisses huile d'olive Puget, grandes bouteilles,
50 caisses cognac [illegible]
25 barils ...
50 caisses vieux cognac O. D. A. Co.
150 do vermouth des Princes
50 do sardines à l'huile, champignons, petits pois, ... pâtés, truffes, etc, etc.
120 do champagne Cartier, grandes et demi-bouteilles,
425 do olives, câpres, ... assorties, anchois à l'huile, ...
152 do eau de fleur d'oranger, qualité supérieure,
75 barils ... et en poudre de Stuart,
50 demi-tonneaux amandes sans coques,
9 barils miel,
14 caisses prunes en pot,
12 do fruits au jus,
25 do viandes conservées,
15 do lait condensé de Borden,
20 do liqueurs assorties.
... à Co.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

Sherry et Porto.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

VENDREDI le 26 octobre à 10 heures et demie A. M. au magasin No. 97 rue Vieille-Levée, il sera vendu à l'encan pour compte d'une consignation—

94 quarts pipes vin de sherry—de Lacave & Echecopar de Cadix,
... [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

Vente à l'encan de vin rouge en caisses, pour compte de qui il appartiendra.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No. 97, rue Vieille Levée.

VENDREDI, 26 octobre, à 10 heures et demie ... [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats. 25 oct

Sucre de la Havane. Sucre de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur
Bureau, No 97 rue Vieille Levée.

VENDREDI, 26 octobre à 10 heures et demie ... [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats. 24 oct

PAR VON ZINKEN & SULLY.

Deux Terrains dans la rue Toulouse, entre les rues Broad et Dorgenois.

PAR VON ZINKEN & SULLY
LÉON VON ZINKEN, encanteur.
Bureau rue Gravier No 166.

SAMEDI 27 du courant à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale ... [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Bacon, Saindoux, Vinaigre, &c., &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu samedi, 27 octobre 1866, à 11 heures ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats. 25 oct

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Maison à façade de briques.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

PAR FORSTALL & SPEAR.

Contenu d'un magasin de cigares à l'encan.

PAR FORSTALL & SPEAR
PLACIDE J. SPEAR encanteur
Bureau No 30 rue Bienville.

SAMEDI, 27 courant, à 10 heures, il sera vendu à la salle de vente, No 30 rue Bienville, le contenu d'un magasin de cigares—

600 lots Marchandises Sèches, Souliers, Linge fait, &c., &c.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR encanteur

SAMEDI ... [illegible]

PAR MC CERREN & CO.

MEUBLES, MEUBLES A L'ENCAN.

Le contenu d'une jolie maison de résidence, transporté pour la vente dans la salle d'encan, au Masonic Hall.

PAR MCCERREN & CO.
GEO. W. MCCERREN, encanteur.

SAMEDI, 27 octobre, à 10 heures du matin ... [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Meubles!

Par S. GUINAULT, encanteur
Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville

AUJOURD'HUI, vendredi, 26 octobre 1866, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

[illegible]

Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau, rue Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI, 27 octobre 1866, il sera vendu ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Propriété rue des Ursulines et Terrain vacant rue Galvez.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 27 octobre 1866 il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Jolie Propriété au Faubourg Tremé, rue Galvez, No. 289.

PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu samedi, 27 octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Propriété rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, Encanteur
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI, 27 octobre 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO. New York, ... [illegible]

A vendre par H. LEGENDRE, agent,
142 rue Gravier

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai.

PAR WALTON & DESLONDE

Actions.—Vente péremptoire.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, Encanteur
Bureau No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, 10 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de ... Paul E. Théard, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire [illegible] contre les créanciers et daté du [illegible] 1866, il sera vendu, pour le compte des créanciers du dit insolvable—

20 1/4 actions du chemin de fer Southern Pacific de $100, payées en plein.

10 actions du Grand chemin de fer de la Nlle Orléans, Jackson et du Nord, de $25, payées en plein.

10 actions du Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, de $25, payées en plein.

10 actions de la Société des Artisans et des Agriculteurs, de $20 payées en plein.

20 actions de la Société de l'Odd Fellows Hall, de $10 payées en plein.

5 actions du Mississippi Sound Company, de $50, payées en plein.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 oct—27 31—8 et 1 nov

VENTE PÉREMPTOIRE

De la moitié indivise des îlets de terre situés sur les rues Douane, Bienville, St-Louis et St-Pierre, dans le Second District de cette ville.

Le sixième indivis de 10780 60|100 acres de terre dans le District de Greensburg.

Le tiers indivis de 638 82|100 acres de terre dans la Paroisse d'Iberville.

JAMES O. NIXON vs SES CRÉANCIERS

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NELLE ORLÉANS.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur
Bureau No 47 rue Carondelet

SAMEDI, le 1er décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... en vertu de et conformément à un ordre de ... Paul E. Théard, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du ... Cour No 17,582, il sera vendu, ... les propriétés suivantes, savoir—

LA MOITIÉ INDIVISE D'UN ÎLET DE TERRE dans le Second District de cette ville ... [illegible]

LA MOITIÉ INDIVISE D'UN ÎLET DE TERRE dans le Deuxième District ... [illegible]

LA MOITIÉ INDIVISE D'UN ÎLET DE TERRE dans le Deuxième District de cette ville ... [illegible]

LA MOITIÉ INDIVISE DE TREIZE TERRAINS ... [illegible]

LE SIXIÈME INDIVIS de 10780 60|100 acres de terre situés dans le District de Greensburg ... [illegible]

La patente No. ... pour toute la section 1, T. 4, R. 7 E. ...
[illegible]

LE TIERS INDIVIS D'UN MORCEAU DE TERRE dans la paroisse Iberville, dans le district de terre au Sud-est de la Louisiane, à l'ouest du Mississippi, ... [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant S. Bienau, notaire public ... [illegible]

PAR NELLIGAN & NASH.

52 caisses souliers avariés à l'incendie du No 71 de la rue Carondelet. Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR NELLIGAN & NASH
J. NELLIGAN, encanteur
Bureau, rue Gravier No 164.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 26 du courant, à 10 heures du matin, au No 71 de la rue Carondelet ... [illegible]

52 caisses souliers ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriété améliorée sur la Promenade Carondelet, entre les rues Claiborne et Derbigny.

PAR C. E. GIRARDEY & CO
Bureau, Passage de la Bourse No 17, entre les rues Conti et Douane

IL sera vendu mardi le 30 octobre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... [illegible]

Meubles de Bureau, Livres de Loi, &c.

Succession de Aaron A. Fraser—No 27,291.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse, No 17

IL sera vendu, vendredi, le 26 octobre à 11 heures ... [illegible]

Vente pour opérer un partage.

Une admirable résidence de famille, No. 21, de la rue des Remparts, entre les rues Ursulines et St Philippe, magnifiquement bâtie sur un grand terrain. Vente à l'encan. Egalement le magasin en briques et à trois étages et dépendances No 94 du Passage de la Bourse

PAR C. E. GIRARDEY & CO,
Bureau No 17 Place de la Bourse

SAMEDI, 27 octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible]

SUCCESSION DE CHAS. GENOIS.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—27,241.

Par C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs,
R. J. HOEY, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse No 17

IL sera vendu à l'enchère publique, samedi, le ... 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 oct—jusq 3 nov

Chas. Hennard,

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER NO. 104,

NOUVELLE-ORLEANS

Il fait des avances libérales sur les consignations.
2 oct— 3 m

Geo. H. Clarke. Wm. Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.
27 juillet—3m